



Christian Nibourel

*Président du GPS,
Vice-Président de la CNS,
Président d'Accenture
France et Bénélux.*

Edito

Cherchez l'erreur !

L'indicateur avancé de l'emploi du GPS met en évidence sur le premier trimestre 2016 une tendance à la fois décevante et paradoxale : la poussée de la création d'emplois dans les services ralentit, alors que la dynamique était positive depuis le quatrième trimestre 2014. Se confirme ainsi une inflexion sensible depuis la fin de l'année 2015. D'autant que sur la même période la part des services dans la création totale d'entreprises, en France, semble avoir atteint un plateau à 66%.

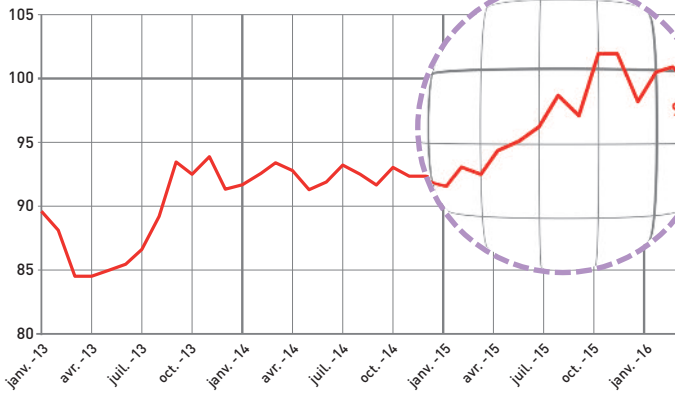
Faut-il voir dans ces deux évolutions l'impact du décalage des allègements de charges initialement prévus pour le premier trimestre 2016 d'une part et d'autre part un attentisme généré par les « tribulations » de la Loi El Khomri ?

Quoiqu'il en soit, les chefs d'entreprise dans le secteur des services sont hésitants. Le climat de confiance attentiste des décideurs face à la solidité de la croissance traduit bien cet état d'esprit. L'écart se creuse ainsi entre l'industrie portée, elle, par des vents favorables (prix du pétrole, effets de taux de change etc.) et les services, même si ces derniers sont toujours à l'origine de deux créations d'entreprises sur trois en France.

Notre pays ne parvient toujours pas à rattraper son retard dans les services par rapport à ses grands voisins européens. Et c'est bien à ce stade du constat que l'on peut émettre des regrets face à la politique économique française. La dynamique de la France en matière de création d'emplois et de richesse dans nos secteurs se situe largement en deçà de celle existant en Allemagne et au Royaume Uni depuis plusieurs années. Si la France avait connu la même dynamique de création d'emplois dans les services que l'Allemagne, elle compterait 100 000 salariés supplémentaires dans les services aujourd'hui. Cherchez l'erreur ?

Le climat des affaires dans les services marchands (100=moyenne de long terme)

Janvier 2016

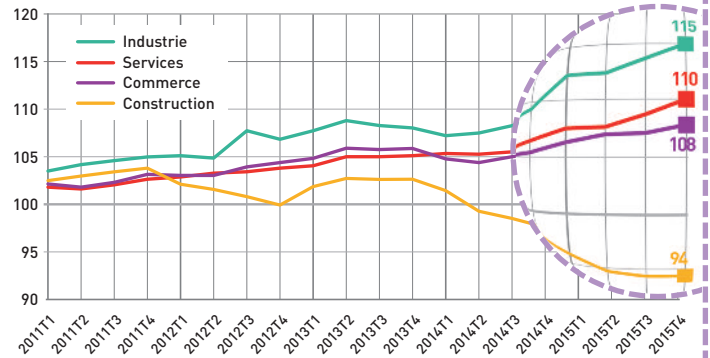


Source : Insee.

Le climat des affaires dans les services :
le doute est de retour

Valeur ajoutée de branche (100=2010, CVS/CJO, en valeur)

4^e trimestre 2015

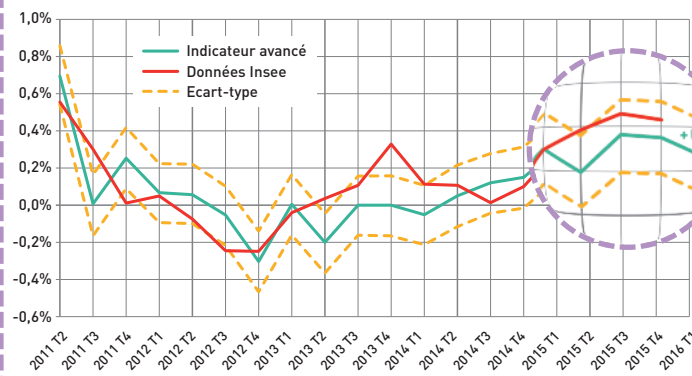


Source : Comptes nationaux trimestriels, Insee.

Valeur ajoutée de la branche :
les services toujours dynamiques

Indicateur avancé de l'emploi salarié des services marchands (variations trimestrielles en %)

1^{er} trimestre 2016

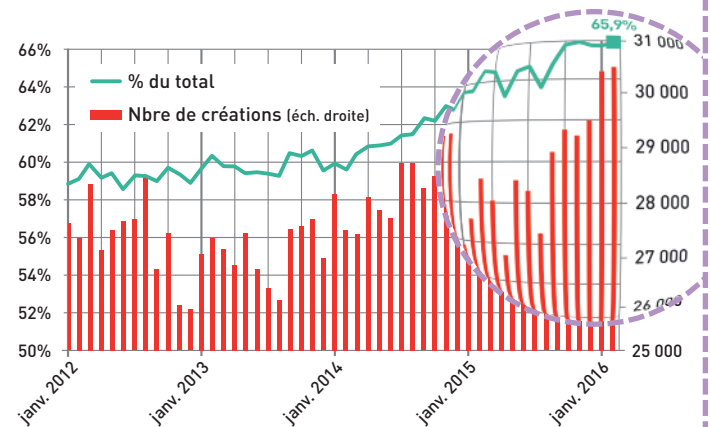


Source : Cabinet G-CEC.

Emploi salarié : inflexion à la baisse

Les créations d'entreprises mensuelles dans les services marchands (inclus micro-entrepreneurs, CVS/CJO)

Janvier 2016

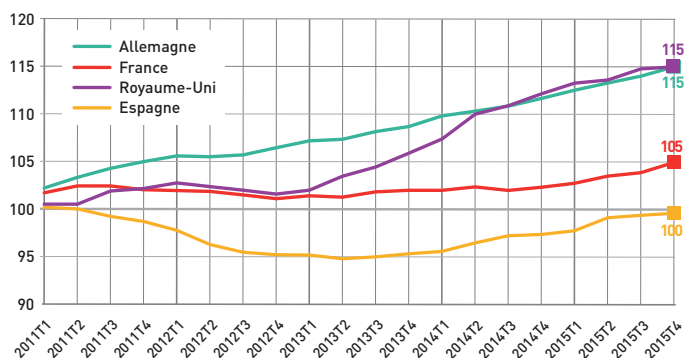


Source : Insee.

Création d'entreprises : un plafond est atteint

Emploi dans les services marchands européens (100=2010, CVS/CJO)

4^e trimestre 2015

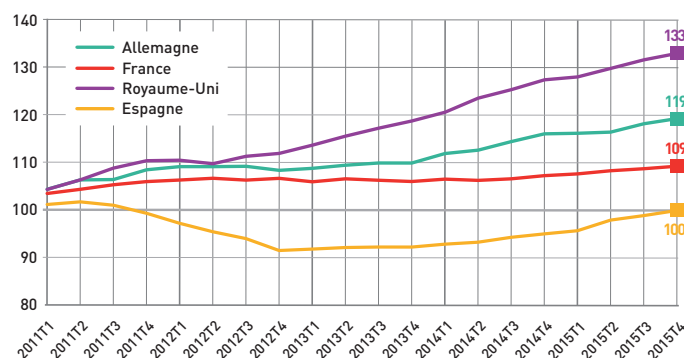


Source Eurostat, champ services hors finance, immobilier et services à la personne, en effectif moyen personnes physiques.

Emploi dans les services européens :
l'Allemagne et le Royaume-Uni performant

Chiffre d'affaires des services marchands en Europe (100=2010, CVS/CJO)

4^e trimestre 2015



Source Eurostat, champs : Services hors immobilier, finance et services aux particuliers.

Chiffre d'affaires en Europe :
la France distancée

Le **Baromètre économique des services** est le premier outil dédié à l'évaluation de l'activité des services en France.

Il présente **chaque trimestre** la situation du secteur des services marchands (hors commerce) à travers 6 indicateurs. L'**indicateur avancé de l'emploi** dans les services est un **indicateur exclusif**, qui permet de **disposer d'une estimation de l'emploi dans les services** dès la fin du trimestre écoulé.

Glossaire

Branche (ou branche d'activité) : Une branche regroupe des unités de production homogènes, c'est-à-dire qui fabriquent des produits ou rendent des services qui appartiennent au même item de la nomenclature d'activité économique considérée.

Au contraire, un secteur regroupe uniquement des entreprises classées selon leur activité principale.

CJO : Corrigé des jours ouvrés.

Code APE : l'activité principale exercée (APE) est déterminée en fonction de la ventilation des différentes activités de l'entreprise. Comme la valeur ajoutée des différentes branches d'activité est souvent difficile à déterminer à partir des enquêtes statistiques, c'est la ventilation du chiffre d'affaires ou des effectifs selon les branches qui est utilisée comme critère de détermination.

CVS : Corrigé des variations saisonnières.

Secteur : Un secteur regroupe des entreprises classées selon leur activité principale, au regard de la nomenclature d'activité économique considérée (code APE).

Valeur : donnée qui intègre la variation des prix sur la période considérée.

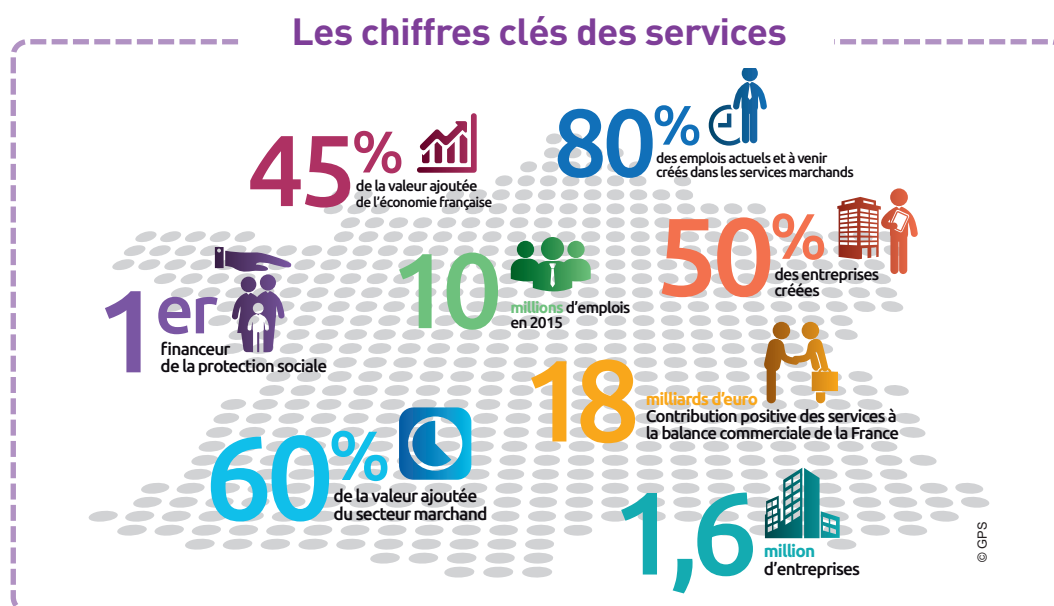
Valeur ajoutée : Solde du compte de production.

Elle est égale à la valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire.

Groupement des Professions de Services

Le Groupement des Professions de Services (GPS) est l'interprofession des services qui réunit, représente et défend les métiers des services. Il regroupe 28 fédérations de services et près de 24 grandes entreprises. Le secteur des services représente plus de 10 millions d'emplois et 45% de la valeur ajoutée du pays.

Les services sont le moteur de la croissance et de l'emploi. Ils ont souhaité mieux s'organiser afin de prendre, dans la société civile, une place à la mesure de celle qu'ils occupent dans l'économie.



Ses thèmes d'action concernent en priorité la contribution du secteur des services à la croissance et à l'emploi, la formation, la valorisation des métiers de services, l'innovation, et la prise en compte des spécificités du secteur des services dans les politiques publiques.

Le GPS rassemble 4 groupes d'activités

Services aux entreprises	Conseil, formation, recrutement, services informatiques, ingénierie, transport, logistique, location de véhicules, travail temporaire, propreté, sécurité, communication, foires et salons, services prépayés, centres d'appels, poste, action commerciale, information d'entreprises.
Services financiers	Assurance, banque.
Services aux particuliers et aux personnes	Hôtellerie, restauration traditionnelle, restauration rapide, tourisme, services aux personnes.
Services aux collectivités	Services à l'énergie et pour l'environnement, distribution et assainissement de l'eau, collecte de déchets, services sur site, parkings, transports en commun, restauration collective.

